

## Problème avec un vendeur américain (mississippi)

Par Christelle1971, le 25/02/2011 à 15:35

## Bonjour,

mes parents m'ont offert un chiot venant des USA via internet (mspuppyconnection.com ). Ce chiot est arrivé le 8 Janvier en France et 1 mois après, il est tombé malade. Je l'ai donc emmené chez mon véto qui a diagnostiqué une malformation cardiaque très grave ayant entrainé le décès du chiot le 15 Janvier . Je suis ,bien entendu en posséssion de tous les documents pour prouver ce que j'avance (radios, écho-cardiaque ,rapportd'autopsie ). Je sais qu'en France ce problême cardiaque est un vice rédhibitoire de vente mais qu'en est il aux USA ? Quelssont mes droits ? Que puis-je éxiger ? J'attends votre réponse avec impatience.